

# Conditions générales

Les présentes Conditions générales (ci-après CG) s'appliquent à l'ensemble des prestations de service et produits (ci-après «prestations») fournis par Sunrise Communications AG (ci-après «ALDI SUISSE mobile»). Le terme de «client» désigne toute personne physique ou morale ayant conclu un contrat avec ALDI SUISSE mobile.

## 1) Champ d'application

Les CG s'appliquent à toutes les prestations fournies par ALDI SUISSE mobile à titre onéreux ou gratuit. En cas de divergence, les autres dispositions contractuelles, telles que les conditions de commande, etc., prévalent sur les CG. La version en vigueur des CG est publiée sur le site Internet [www.aldi-mobile.ch](http://www.aldi-mobile.ch). Une version imprimée peut être obtenue auprès des succursales de ALDI SUISSE.

## 2) Prestations de ALDI SUISSE mobile

ALDI SUISSE mobile ne peut garantir un fonctionnement exempt d'interruptions et de dérangements de ses prestations, des temps de transfert déterminés, des capacités déterminées ou une protection absolue de son réseau contre des accès ou écoutes illicites. ALDI SUISSE mobile peut en tout temps recourir à des tiers pour l'exécution de ses obligations contractuelles.

La ALDI SUISSE mobile SIM Card comporte un avoir initial crédité sur le compte du client. Une augmentation du montant du crédit est possible à tout moment par rechargement avec les moyens de paiement prévus par ALDI SUISSE mobile. Les remboursements de rechargements ou d'avoirs en compte sont exclus. De plus amples informations concernant les rechargements figurent sous [www.aldi-mobile.ch](http://www.aldi-mobile.ch).

Les prestations mobiles de ALDI SUISSE mobile permettent de masquer l'affichage du numéro de téléphone chez la personne appelée ou celui de l'appelant. Le masquage de l'affichage n'est toutefois pas toujours possible dans le cas où l'appel est transmis sur le réseau d'un fournisseur tiers. Le descriptif des prestations comporte de plus amples informations à ce sujet.

## 3) Obligations du client

Le client est tenu de communiquer en tout temps à ALDI SUISSE mobile ses données actuelles, telles que son nom et son adresse, et de procéder en ligne et sans délai aux modifications y afférentes. Le client répond en toute circonstance de l'utilisation de son raccordement et de ses mots de passe, ainsi que du recours aux prestations mises à disposition, même en cas d'appel de numéros à surtaxe ou d'utilisation par une tierce personne. Le client garde secrètes toutes les données contractuelles, telles que code PIN, code PUK et autres codes et mots de passe; en particulier, il s'engage à conserver les données de manière sûre et à ne les rendre accessibles à personne. Il répond de tout dommage résultant de la violation de cette obligation. Le client est tenu d'informer ALDI SUISSE mobile sans délai de toute utilisation indue, ainsi que de la perte de ses données contractuelles ou de sa SIM Card.

## 4) Tarifs

Les tarifs en vigueur sont publiés sur le site Internet [www.aldi-mobile.ch](http://www.aldi-mobile.ch). Le client est avisé en temps utile de toutes modifications des tarifs des prestations de ALDI SUISSE mobile et des rabais accordés sur les prestations. De telles modifications peuvent intervenir en tout temps, pour n'importe quelle échéance. Si le client continue d'utiliser les prestations après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, les nouveaux prix ou les rabais sont dès lors considérés comme acceptés. Les tarifs pour le roaming, les services à valeur ajoutée, les services particuliers et les numéros courts peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

## 5) Conditions de paiement

Le montant des prestations est directement prélevé de l'avoir du client. Si un tiers refuse un paiement préalable avec l'un des moyens de paiement prévus mais que le client a tout de même utilisé la prestation, ce dernier est tenu de payer les montants facturés au plus tard d'ici à la date d'échéance mentionnée sur la facture. Les montants dus en raison de l'utilisation de services à valeur ajoutée (entre autres) sont facturés au client ou prélevés de son avoir.

## 6) Protection des données et confidentialité

ALDI SUISSE mobile s'engage à traiter avec soin les données de ses clients et à respecter les dispositions légales sur la protection des données. ALDI SUISSE mobile

traite les données personnelles aux fins de fournir et d'exécuter, conformément au contrat et à la loi, les prestations offertes, d'entretenir ses rapports avec la clientèle et de développer, élaborer et soumettre des offres de prestations selon les besoins des clients.

Les données sont utilisées à des fins de marketing au maximum durant 24 mois à compter de leur collecte.

Une liste à jour des catégories de données personnelles disponibles peut être consultée en ligne à l'adresse Internet [www.aldi-mobile.ch](http://www.aldi-mobile.ch) sous le mot-clé «Catégories de données».

**Le client peut en tout temps interdire le traitement des données le concernant à des fins de marketing.** A cette fin, il devra adresser une communication écrite indiquant son numéro de téléphone à l'adresse suivante: Sunrise Communications AG/ALDI SUISSE mobile, protection des données, Postfach, 8050 Zürich.

Si ALDI SUISSE mobile fournit une prestation en collaboration avec des tiers ou par l'intermédiaire de tiers, que ce soit en Suisse ou à l'étranger, telle qu'appels sur les réseaux d'autres opérateurs, services d'information, roaming, WAP, services par SMS, Info-kiosques, etc., ou si le client fait appel à une prestation de tiers par l'intermédiaire du réseau de ALDI SUISSE mobile, ALDI SUISSE mobile est autorisée à communiquer auxdits tiers des données sur le client, dans la mesure où cette communication est nécessaire à la fourniture et à l'exécution de la prestation ou à l'encaissement.

Il est rappelé qu'à l'étranger, la conservation, le traitement et la transmission de données personnelles peuvent être soumis à d'autres réglementations légales que celles prévalant en Suisse.

**Dans le cadre du traitement de données personnelles nécessaires à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat, ALDI SUISSE mobile peut échanger des données avec des autorités ou des entreprises de recouvrement ou de renseignements sur les crédits ou transmettre des données à de telles autorités ou entreprises, si l'échange ou la transmission ont pour but d'effectuer des vérifications de solvabilité ou de faire valoir des prétentions.**

## 7) Utilisation abusive du téléphone et d'Internet

Lors de l'utilisation des prestations de ALDI SUISSE mobile, le client est tenu de respecter les présentes CG, les autres dispositions contractuelles, ainsi que les prescriptions légales. En particulier, l'utilisation abusive des prestations en vue de commettre une infraction pénale est prohibée. Est également considérée comme une utilisation abusive la revente par le client de prestations de ALDI SUISSE mobile à des tiers et/ou l'utilisation de prestations pour la terminaison d'appels n'émanant pas du réseau mobile de ALDI SUISSE mobile (par exemple au moyen de GSM Gateways ou de commutateurs téléphoniques).

La revente de prestations ne peut intervenir que moyennant un accord préalable écrit de ALDI SUISSE mobile. Les entreprises liées au client sont également considérées comme des tiers au sens de la présente disposition. Le chiffre 10 des présentes CG est réservé.

## 8) Fourniture d'objets et garantie

Les objets qui sont fournis au client restent la propriété de ALDI SUISSE mobile jusqu'au paiement complet du prix de vente. Le client autorise ALDI SUISSE mobile à faire inscrire une réserve de propriété dans le registre des pactes de réserve de propriété. Dans les limites légales, ALDI SUISSE mobile exclut toute garantie pour les objets vendus et concernant l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des informations rendues accessibles; simultanément, ALDI SUISSE mobile cède au client toutes ses prétentions à l'encontre du fabricant ou du fournisseur.

## 9) Responsabilité de ALDI SUISSE mobile

ALDI SUISSE mobile s'engage à l'égard du client à fournir ses prestations avec soin conformément aux présentes CG et aux autres dispositions contractuelles.

Indépendamment de la cause juridique des prétentions formulées à son encontre et si le client élève des prétentions en relation avec d'éventuelles promesses ou assurances, ALDI SUISSE mobile répond de manière illimitée des dommages causés intentionnellement ou par une négligence grave, ainsi que des dommages corporels. Pour les dommages causés par une négligence légère, ALDI SUISSE mobile répond jusqu'à concurrence, par année, du prix de la prestation fournie, sa responsabilité étant cependant limitée à un montant maximum de CHF 50 000.- par client et par année. Dans les limites autori-

ALDI SUISSE mobile  
Sunrise Communications AG  
Postfach  
CH-8050 Zürich



sées par la loi, toute responsabilité pour les dommages économiques et les dommages consécutifs est exclue.

ALDI SUISSE mobile ne répond pas des prestations fournies par des tiers ou accessibles auprès de tiers, ni de leur contenu. Pour ces prestations et leur contenu, ALDI SUISSE mobile ne peut donner aucune assurance, ni assumer une quelconque responsabilité ou obligation de garantie.

## 10) Début, résiliation, blocage

Le contrat prend effet lors de l'acceptation par ALDI SUISSE mobile de la commande d'une prestation. Si la commande intervient par l'intermédiaire d'Internet, le contrat prend effet lorsque le client reçoit de ALDI SUISSE mobile la confirmation écrite de la commande par e-mail ou par SMS. Dans tous les cas, le contrat prend effet lorsque le client utilise les prestations.

Le contrat est considéré comme résilié lorsque la prestation a été bloquée (p. ex. désactivation, transfert de numéro, etc.).

Le droit des parties de résilier le contrat sans délai pour justes motifs est réservé. ALDI SUISSE mobile est autorisée à bloquer sans autre et à tout moment ses prestations. En cas de justes motifs (par exemple utilisation illicite selon le chiffre 7 ou CG non acceptées), ALDI SUISSE mobile peut suspendre tout ou partie de ses prestations et résilier avec effet immédiat les contrats avec le client relatifs auxdites prestations. Constituent notamment des justes motifs l'utilisation abusive de prestations, la mise en péril d'installations de ALDI SUISSE mobile ou de partenaires de ALDI SUISSE mobile, l'augmentation notable des prestations pouvant faire craindre que le client ne sera pas en mesure de payer la rémunération due contractuellement ainsi que l'existence de doutes sur la solvabilité du client. Dans ces cas, ALDI SUISSE mobile peut bloquer la prestation, plutôt que de résilier le contrat. En cas de blocage ou de résiliation, le client répond intégralement de tous dommages.

Si la ALDI SUISSE mobile SIM Card n'est pas utilisée pendant douze mois (aucun appel sortant ni entrant), elle sera automatiquement désactivée, sans avertissement. La réactivation de la SIM Card est possible durant les six mois suivant sa désactivation via le service clientèle. Une fois ce délai écoulé, le contrat avec le client est considéré comme résilié. Les avoirs éventuels sur la carte sont perdus.

## 11) Modification des Conditions générales et des autres dispositions contractuelles

ALDI SUISSE mobile se réserve le droit de modifier en tout temps les CG et les autres dispositions contractuelles. Les modifications des CG sont communiquées au client de manière appropriée. Si le client utilise la prestation après l'entrée en vigueur des nouvelles CG, les nouvelles CG sont dès lors considérées comme acceptées.

## 12) Autres dispositions

Le client renonce à son droit de compensation pour toutes les créances qu'il pourrait détenir contre ALDI SUISSE mobile. Les conventions accessoires et compléments apportés au contrat, en particulier la présente clause, ne sont valables que s'ils sont faits sous forme écrite. Les dispositions contenues au chiffre 11 des CG sont réservées.

Le client ne peut céder à des tiers des droits et obligations résultant du présent contrat qu'avec l'accord préalable écrit de ALDI SUISSE mobile. ALDI SUISSE mobile peut céder le contrat sans l'accord du client.

## 13) Propriété intellectuelle

Pour la durée du contrat, ALDI SUISSE mobile confère au client un droit inaliénable et non exclusif d'utiliser les prestations et produits mis à disposition par ALDI SUISSE mobile conformément aux présentes CG et aux autres dispositions contractuelles. ALDI SUISSE mobile ou le donneur de licence restent titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle. Si le client viole les droits de licence de tiers et que ALDI SUISSE mobile est appelée à répondre de cette violation, le client doit relever ALDI SUISSE mobile de toute condamnation.

## 14) For et droit applicable

Le présent contrat est régi par le droit matériel suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, signée à Vienne le 11 avril 1980. **Le for exclusif pour tous les litiges relatifs au présent contrat est à Zurich, sous réserve des fors impératifs prévus par le droit fédéral.**